

Sol et Civilisation

juillet 2000

La Lettre - numéro 16

ISSN 1252-9419

Au fil des pages ...

Une nouvelle gestion de la qualité du vivant 2-3

*Henry Ollagnon,
Professeur à l'Institut National
Agronomique Paris-Grignon.*

Problèmes liés au vivant : tous les secteurs de la société sont concernés 4-5

La gestion collective de la sécurité alimentaire par la filière lait 6-7

*Jean-Paul Jamet,
Directeur du Centre National
Interprofessionnel de l'Economie
Laitière.*

Les risques liés à la résistance des bactéries aux antibiotiques 8-9

*d'après un entretien avec Antoine
Andremont, Professeur de
bactériologie à l'hôpital Bichat.*

La subsidiarité, base de la démocratie 10-11

Raymond Lacombe

En bref ... 12

Vivant, qualité totale, sécurité alimentaire, gestion des territoires, préservation de l'espace, lien social... un vocabulaire dont la fréquence d'utilisation augmente pour évoquer autant de problèmes auxquels la Société semble aujourd'hui confrontée sans disposer des méthodes permettant de les résoudre. Des points communs néanmoins : ces **problèmes** sont généralement complexes, mettent en jeu plusieurs, voire de nombreux acteurs, ne sont pas pris en charge par ces derniers, sont généralement liés au domaine du **vivant**, et, partant, ont un rapport direct avec la **vie des territoires**. Sol et Civilisation a donc jugé opportun d'accompagner depuis 3 ans, une réflexion sur les moyens qui permettraient une meilleure prise en charge de ces problèmes. Plusieurs rencontres d'acteurs très divers et témoignages d'expériences ont montré :

→ que de nombreux secteurs d'activité de la société connaissent des problèmes complexes liés au vivant : que ce soit de la gestion des territoires à celles des grands groupes industriels,

→ et que, malgré cette diversité, les stratégies mises en œuvre par les acteurs concernés et les méthodes utilisées présentent des caractéristiques communes.

Une première analyse de ces expériences vous est présentée dans cette lettre.

Elle montre tout l'intérêt d'une réflexion transversale pour améliorer notre capacité de prendre en charge ces problèmes dont les manifestations prennent un tour de plus en plus dramatique même s'il est parfois amplifié par les médias dont le principal effet est de déstabiliser et déresponsabiliser.

Gardons la raison et sachons nous mobiliser pour assurer ensemble la prise en charge des problèmes qui nous concernent tous. Des voies nouvelles existent. Sol et Civilisation est prête à faciliter la poursuite d'un tel travail pour les découvrir et les faire connaître si cela répond à la volonté et à l'engagement des acteurs qui en exprimeront le besoin.

Je vous souhaite un été agréable.

Raymond Lacombe, Président

Une nouvelle gestion de la qualité du vivant ?

Henry Ollagnon, Professeur à l'Institut National Agronomique, Paris-Grignon

A travers les crises récentes (Tchernobyl, sang contaminé, vache folle...), la montée de certains risques naturels et technologiques, les technologies nouvelles (OGM...), le "vivant" surgit dans la décision publique et privée. Il est le signe d'une complexité concrète qui s'impose aux acteurs économiques et politiques contemporains. Cette complexité découle de réalités naturelles, artificielles et humaines jusqu'à présent silencieuses, qui deviennent aujourd'hui omniprésentes dans la décision publique et privée : génome, biodiversité, eaux souterraines profondes, effet de serre, état radiologique du vivant...

Jusqu'à présent, des secteurs économiques spécialisés, comme l'agriculture, l'alimentation, la sylviculture, la pêche, étaient par vocation "gestionnaires du vivant", en transformant la nature pour les besoins de la société toute entière. Les sociétés rurales, soumises directement aux évolutions de la nature, étaient organisées pour prendre en charge des qualités du territoire proche (sécurité, potentiel agricole...) qui relevaient elles aussi d'une certaine "gestion du vivant". Les uns et les autres, par nécessité, étaient conduits à prendre en compte le caractère complexe et évolutif de la nature par l'organisation des multiples acteurs concernés.

La capacité actuelle et future de transformation des qualités du vivant que la société est en train d'acquérir conduit à se poser la question de l'adaptation de la gestion du vivant. Le maintien de la "qualité du vivant", c'est à dire l'ensemble des propriétés actuelles et potentielles du vivant naturel et humain, autrefois fruit de la nature plus que de l'homme, ne semble plus aller de soi. Par son activité, par ses choix et ses conduites, l'homme peut modifier en profondeur le vivant et donc influencer en retour sa vie, son développement et son être. Le large consensus de fait de la société, qui conduisait à laisser aux "gestionnaires du vivant" traditionnels le soin de mobiliser et de transformer les ressources naturelles, d'entretenir les milieux naturels, d'organiser et de prendre en charge la vie des territoires, d'assurer la reproduction des hommes, leur alimentation, leur développement, est aujourd'hui susceptible de s'effriter.

Ce large consensus peut être identifié à un non-investissement favorisé par un certain niveau de satisfaction et de confiance de la société vis-à-vis de ces gestionnaires du vivant. Cette satisfaction et cette confiance ne sont plus acquises spontanément. Cette

évolution place les gestionnaires du vivant traditionnels devant un risque d'isolement et de défiance très préoccupant à moyen terme.

Mais une telle remise en question de la gestion du vivant ne s'arrête pas là. Aujourd'hui, le "vivant" apparaît comme une réalité de plus en plus importante dans de nombreuses activités économiques, dans l'industrie, les assurances, les services. Il se trouve explicitement ou non, au cœur de nombreux choix publics de tous niveaux politiques.

L'accident industriel de Tchernobyl, par sa contamination radiologique diffuse et évolutive, génère une "crise du vivant" à la fois locale et continentale de vaste portée. Les radio-nucléides artificiels modifient la "qualité radiologique du vivant", réalité encore inconnue il y a un siècle... Le changement de la "qualité radiologique du vivant" génère une crise de confiance de l'homme dans sa relation intime au vivant ordinaire et quotidien. Mis en cause dans sa sphère de vie, (tout ce qui était proche, intime, sûr... est devenu distant, inconnu, incertain et porteur de danger...), dans sa sphère cognitive (déqualification des édifices de connaissances éco - éthologique établis, acquis immémoriaux de savoir-vivre et agir dans leurs territoires proches, tensions entre les savoirs scientifiques et pragmatiques), l'homme est aussi largement mis en cause dans sa capacité d'implication, d'action et donc d'adaptation. L'homme est plongé dans une situation complexe, évolutive, face à des choix presque impossibles quand il est confronté aux conséquences de la dégradation de la qualité du vivant. Il est confronté à une déstabilisation patrimoniale aux conséquences très profondes.

Ainsi, par le fait d'une activité industrielle, la dégradation de la qualité actuelle et potentielle du vivant dans la nature, influe sur l'agriculture, l'alimentation, la santé et les conditions de vie dans les territoires. Cette dégradation de la qualité est à la fois locale et sectorielle. Elle est aussi globale mettant en jeu un triptyque "homme - territoire - produits" dans son ensemble qui met en cause un très grand nombre d'acteurs publics et privés, qui tous sont atteints par cette crise patrimoniale du vivant...

Il n'y a pas que ces crises majeures. Localement des activités économiques liées au vivant peuvent être malmenées par des pollutions agricoles. Plus généralement, les préoccupations d'environnement, de santé, de sécurité conduisent à re-qualifier des risques

du vivant, jusqu'alors tenus pour inexistant dans les entreprises, les banques et les assurances. De nouvelles pratiques s'instaurent : réévaluation des risques naturels, prix des sols en fonction de la mémoire des sols, principe de précaution, standards de gestion de la qualité comme ISO 14000... Elles visent aujourd'hui à répondre aux attentes d'une société en cours de mondialisation, de globalisation, de plus en plus sensible à la fragilité du vivant. La prise en compte du vivant devient un critère décisif des relations techniques, économiques, financières et juridiques entre acteurs du marché.

Agriculture et ruralité, industrie, services et urbanité tout le monde est concerné. Mais, dispose-t-on des conditions et des moyens d'une véritable gestion de la qualité du vivant ?

Dans la plupart des cas, pour des motifs juridiques, économiques et techniques forts, les acteurs publics et privés agissent en "mono-acteur" au droit de leur champ de responsabilité. "J'agis seul et j'assume seul." Or les situations de gestion de la qualité du vivant sont de plus en plus souvent des actions continues, complexes, évolutives qui mettent en relation durable, certaine ou incertaine, des acteurs multiples. Le réalisme imposerait de concevoir et de mettre en œuvre des actions de type "intrinsèquement complexes et multi-acteurs". Mais celles-ci apparaissent inconcevables, faute des conditions et des moyens adéquats, faute d'un "savoir agir ensemble" de tous les acteurs publics et privés dans ces situations.

Aussi face aux problèmes de gestion de la qualité du vivant, les Etats, mais aussi les responsables d'entreprises, agissent-ils, consciemment ou non, de façon "mono-acteurs" dans des situations qui relèvent d'actions "intrinsèquement complexes et multi-acteurs". Ceci engendre des paradoxes et des situations contre-performantes, par exemple :

- l'effacement d'un risque naturel en montagne par une action publique d'Etat conduit la société montagnarde à ne plus assumer tous les risques naturels et à se mettre, au fil des générations, dans des situations de danger qu'elles n'auraient jamais acceptées autrement. (La protection contre le risque moyen tend à accroître le risque majeur) ;
- la protection de la nature extraordinaire (faune, flore, paysage...) désigne la nature importante et conduit ipso-facto à désigner la nature sans intérêt, alors que la biodiversité forme un tout. (La protection de la nature extraordinaire tend à accroître la dégradation de la nature ordinaire...)

- la gestion de la crise nucléaire générée par Tchernobyl a été conduite comme une action "mono-acteur" des Etats qui engendre aujourd'hui une dégradation profonde entre les populations et l'Etat et surtout par une non-implication des acteurs vivant en zone contaminée pourtant nécessaire pour améliorer leur situation radiologique propre.

Ainsi, les nouvelles exigences de gestion de la qualité du vivant imposent aujourd'hui aux acteurs publics et privés :

- d'assumer la prise en charge de réalités complexes et multi-acteurs d'intérêt commun, ce qui suppose de reconnaître explicitement des communautés d'intérêt et d'action vis-à-vis de réalités inscrites dans le temps et l'espace, d'où une nouvelle compétition marchande et politique pour la prise en charge du "vivant gratuit",
- de concevoir des stratégies pour l'action "intrinsèquement complexe et multi-acteurs" compatibles avec les modes d'actions existants. Une profonde évolution des concepts, des méthodes et des procédures de stratégie et de management publics et privés est donc nécessaire. Elle devra permettre à chacun d'être maître chez lui tout en agissant de conserve avec les autres. Il s'agit de pouvoir mettre en tension, l'appropriation et la négociation compétitives et l'appropriation et la négociation coopératives, dans une même visée qualité.
- de mobiliser des ressorts d'engagement nouveaux, de type patrimonial, pour prendre en charge la qualité du vivant en tant que réalité gratuite, non-possessive et transappropriative, sans mettre en cause la propriété publique et privée.

Pour tous les acteurs publiques et privés, et en particulier pour les agriculteurs, les sylviculteurs, les pêcheurs, il est important aujourd'hui que les attentes de la société se formalisent de façon explicite en **demandes de qualité** et que leurs contributions se constituent en une **offre de qualité** explicite au sein d'un **contrat de qualité** capable d'orienter leur activité de façon légitime et efficace.

Seul, en effet, un **projet qualité d'intérêt commun**, à la dimension des réalités en jeu, peut justifier le maintien et l'adaptation du potentiel de gestion du vivant nécessaire pour le mettre en œuvre. Ce qui est vrai pour l'agriculture, la forêt et la mer est vrai pour tous les acteurs de la société. Tous avons besoin ensemble, dans chaque entité du vivant d'un véritable dessein commun et d'un mode de prise en charge adapté pour gérer la qualité du vivant pour aujourd'hui et demain.

Problèmes liés au vivant : tous les secteurs de la société sont concernés

Il est clair que de nombreux problèmes liés au vivant, perçu dans ses dimensions tant biologique que relationnelle, ne peuvent plus être résolus par les méthodes traditionnelles. L'actualité nous en donne régulièrement des exemples dans tous les secteurs de la société. De nouvelles méthodes doivent être mises au point. Leur utilisation doit être développée. Depuis 2 ans, Sol et Civilisation a facilité la découverte et l'analyse d'expériences originales ⁽¹⁾, très différentes mais qui présentent des caractéristiques communes brièvement synthétisées ici.

Ces points communs confirment l'unicité de nature de problèmes complexes et l'émergence possible de méthodes nouvelles ; ce qui laisse espérer une large marge de progression pour la prise en charge des problèmes liés au vivant.

Des situations initiales devenues ingérables

Par exemple, dans le monde des grandes entreprises la complexité augmente. Les acteurs évoluent à des vitesses différentes et variables. Les idéologies et philosophies dominantes ne suffisent plus.

Dans le secteur forestier, les nouvelles demandes de la société vis-à-vis de la forêt impliquent un changement de comportement de la part des forestiers.

Tous ceux qui ont témoigné de leurs travaux lors des réunions organisées par Sol et Civilisation ces deux dernières années, ont donc été amenés à inventer des moyens nouveaux pour sortir de ces situations difficiles.

Les acteurs concernés sont nombreux et très diversifiés : maires, agriculteurs, propriétaires fonciers et animateurs dans le cas de la Haute-Bruche ; habitants de la cité du Coq, travailleurs sociaux et élus de Mons, par exemple.

Une personne passionnée, fonde le projet et le porte le temps nécessaire. Sans elle, la réaction n'a pas lieu.

Le déclenchement de l'action : par recentrage sur la personne.

Ainsi, à Mons, c'est le refus de pratiques sociales infantilisantes et violentes qui a poussé le directeur d'une structure chargée des interventions sociales, à rechercher un autre mode d'action pour régler les problèmes de qualité de vie dans la Cité du Coq.

En Chartreuse, c'est la conviction d'un élu de la

nécessité de mobiliser les forces vives du territoire qui est à l'origine de la création du Parc naturel régional.

Le financement de l'action n'est jamais mentionné comme un problème.

Tous ces acteurs sont motivés par la **recherche de sens** à leur action. C'est, par exemple, le cas des entrepreneurs engagés dans la gestion collective des questions d'environnement.

Les démarches entreprises sont originales.

Tous ont eu recours ou ont mis au point des outils méthodologiques nouveaux. Tous ont adopté de nouveaux modes de fonctionnement.

La convivialité, au sens premier du terme, est le maître-mot de toutes ces démarches.

Tous procèdent par l'écoute active de tous les acteurs concernés et par des démarches itératives, des va-et-vient entre réflexion stratégique et nécessaire mise en lumière de résultats concrets.

La concertation entre les acteurs concernés est admise et organisée. Ils sont personnellement convaincus de l'intérêt des actions engagées.

D'autres caractéristiques communes aux modes d'actions pourraient être identifiées, mais notre propos n'est pas celui de la méthodologie comparée.

Il est intéressant de constater que des consultants auprès de dirigeants de grandes entreprises, comme Joop de Vries de la COFREMCA, ont mis au point des outils d'aide à la décision stratégique qui présentent ces mêmes caractéristiques.

Résultat : des dynamiques nouvelles se mettent en place

Le problème initial n'est jamais définitivement réglé. Ce n'est pas possible étant donnée sa nature : il est lié au vivant. La situation est donc vouée à toujours évoluer. Elle se caractérise par un équilibre dynamique.

Les acteurs concernés se sont donné les moyens de gérer ces évolutions. Ils se sont mis en posture de prendre en charge ce problème dans la durée.

Dans tous ces cas, le résultat est : **plus d'humain et plus de vivant**. On passe ainsi de la friche et de la désignation collective à un espace redevenu vivant dans la vallée de la Haute-Bruche.

On passe d'un territoire à la gestion aussi parcellisée que son relief à un territoire géré en tant que massif en Chartreuse.

On passe de la gestion des actions à la gestion des relations, de la gestion des compétences à la gestion des comportements, de la productivité avec baisse de l'emploi à la créativité avec augmentation de l'emploi dans le groupe Suez Lyonnaise des eaux.

On passe de la gestion de la seule fonction productive de la forêt à la prise en compte des diverses fonctions que lui reconnaît la société. Etc.

Ces démarches de longue durée se prolongent toutes par des dispositifs permanents de gestion du problème initial. Voilà plusieurs années que la démarche de management global est engagée par Suez-Lyonnaise des Eaux. D'autres années de travail suivront.

Le processus de certification forestière a démarré voilà un an. Il se perpétue au sein du Système Pan-européen des Forêts Certifiées.

Un point commun fondamental : **les objectifs de ces démarches ne sont pas de nature directement financière.**

Elles tendent par exemple à produire du plaisir et améliorer la qualité du paysage en Haute-Bruche, à favoriser la créativité et la qualité au sein de Suez – Lyonnaise des Eaux, à faciliter le développement économique durable par une prise en charge collective des questions d'environnement par des PME-PMI ou bien à améliorer la qualité de la vie dans un territoire de montagne comme la Chartreuse.

La nature des facteurs non significatifs est également instructive

Il n'y a aucune similitude entre ces démarches en ce qui concerne **l'espace** dans lequel se sont déroulées : quelques centaines d'hectares d'une vallée des Vosges, l'espace géographique et économique d'un groupe de 100 000 personnes, une cité Wallonne, un groupement de dirigeants de petites entreprises en Ile-de-France, 69 000 ha de massifs montagneux, la plupart des forêts européennes.

Les sommes engagées, elles non plus, ne présentent aucune similitude.

Ainsi, pour la gestion de l'espace de la Haute-Bruche, l'investissement du District est relativement faible (400 000 F pour 10 hectares). L'entretien des terrains réhabilités est réalisé par l'agriculteur qui utilise ces nouvelles pâtures.

Pour l'écoute et la construction collective dans la cité de Mons, un million de francs de subventions publiques ont été rassemblés par l'intermédiaire d'un GIE.

Pour le groupe industriel, la mise en œuvre du management global a une incidence financière sans commune mesure avec l'enjeu.

Ces problèmes complexes liés au vivant se posent dans tous les secteurs d'activités. Un travail interdisciplinaire semble donc opportun, voire nécessaire pour en améliorer la prise en charge.

(1) Voir **Lettre n°13**, septembre 1999 :

- Remettre en valeur des fonds de vallées livrés à la friche
- La résolution des problèmes de complexité dans une grande entreprise.
- De la rupture du lien social à la recherche-action participative : travail mené à la Cité du Coq à Jemappes en Belgique.
- La gestion commune de l'environnement par des P.M.E. - P.M.I.

Lettre n°15, mars 2000 :

- Le Parc Naturel Régional de Chartreuse : une machine à créer du dessein commun.
- De la gestion durable des forêts.
- Comment aider les grandes organisations à anticiper le changement ?

ou le site de Sol et Civilisation :

<http://www.globenet.org/soletcivilisation>

La gestion collective de la sécurité alimentaire par la filière lait

Jean-Paul Jamet, Directeur du Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL)

La matière première "lait" est fragile. C'est un milieu nutritif riche et bactériologiquement diversifié. Le lait pose donc la question de la gestion du vivant, avec éventuellement des accidents sanitaires. L'interprofession laitière a adopté la seule stratégie qui, à ses yeux, lui permet de gérer, dans de bonnes conditions, ces questions de sécurité alimentaire : une stratégie collective.

Le développement de la filière lait est assez récent. En 1945, c'était encore une activité de proximité : on distribuait le lait dans des bidons.

La chaîne du froid s'est progressivement mise en place, depuis des tanks à lait dans les fermes jusqu'à la distribution des produits laitiers.

Parallèlement à ce développement, la culture de la gestion du risque s'est accrue. Les professionnels du lait, de l'éleveur au distributeur, ont fait le lent apprentissage de la gestion du risque. Les accidents micro biologiques peuvent en effet se produire très facilement.

D'un handicap, la fragilité de la matière première, la filière a fait une force.

Un savoir-faire très sophistiqué

Pour prévenir ces accidents, la filière a mis au point et adopté un savoir-faire très sophistiqué sur toute la chaîne.

Malgré ce savoir-faire, des accidents sanitaires sont survenus. Une première épidémie de listériose sur le vacherin en Suisse s'est déclarée en 1987. Malgré le savoir-faire de la filière, des bactéries pathogènes qui résistent au froid ont révélé là un problème potentiel de santé publique. 1/3 des cas sont en effet mortels. Les survivants peuvent avoir des séquelles méningées.

Alors que l'esprit de concurrence entre les entreprises laitières est très fort, elles ont pris conscience que l'image collective des produits laitiers pouvait être altérée par un tel accident. Une marque n'est pas suffisante pour mettre l'entreprise à l'abri des conséquences négatives d'un accident sanitaire sur le produit d'une autre marque.

Même s'il y a eu peu d'accidents de ce type, une forme de solidarité, de partage du risque s'est alors mise en place. Convaincus de leur intérêt commun à minimiser le risque, tous les partenaires de la filière ont décidé de gérer ensemble les conséquences d'un éventuel accident sanitaire.

Le CNIEL, association Loi 1901, a été créé en 1973 par les trois fédérations représentatives des professionnels du lait : la Fédération Nationale des Producteurs de Lait, la Fédération Nationale des Coopératives Laitières et la Fédération Nationale de l'Industrie Laitière.

Au carrefour entre des professions complémentaires, le CNIEL s'efforce :

- d'organiser l'économie laitière française de façon plus cohérente,
- d'associer plus étroitement la profession aux décisions des pouvoirs publics, notamment en matière de gestion des marchés et de sécurité alimentaire,
- de promouvoir une politique contractuelle.

Par ailleurs, le CNIEL contribue à la promotion du lait et des produits laitiers, de leur rôle décisif dans l'équilibre alimentaire et à répondre aux besoins de recherche de la filière laitière.

La sécurité alimentaire ne fait pas partie du champ concurrentiel de la vie des entreprises.

Cette prise de conscience est intervenue dans la filière lait plus tôt que dans les autres filières, dès le début des années 90. Bien sûr, depuis 1996, la sécurité alimentaire est devenue un problème commun à toutes les filières alimentaires.

Dans la filière lait, cette prise de conscience a abouti concrètement.

Un dispositif de veille sanitaire

Dès 1990, l'interprofession laitière embauche une personne exclusivement chargée de la veille sanitaire. Sa mission consiste à répertorier tous les types

d'accidents dans la filière lait en France et à l'étranger, les accidents dans les filières bovines ou les accidents transversaux liés à la qualité de l'eau ou de l'air comme dans le cas de la dioxine.

Le matériel ainsi recueilli est mis à disposition des entreprises laitières qui disposent d'une information de base décrivant les principaux risques et des recommandations en termes de prévention et de santé humaine.

Une communication commune

L'interprofession décide, dès 1994, de gérer collectivement la communication en cas de crise.

Les entreprises laitières sont par nature individualistes. Mais, conscientes de dépendre d'une image collective, elles ont adopté ce dispositif.

Tous les acteurs de la filière ont donc accepté qu'aucun accident de la filière ne puisse être géré sans concertation avec le CNIEL. Son Directeur se doit donc d'assumer cette fonction... ce qui n'est pas une mince affaire !

Le dispositif de gestion de crise imaginé en 1995 était basé sur la dissociation de 3 fonctions : politique (les présidents des trois fédérations du CNIEL et les directeurs de grandes entreprises), la communication et l'expertise scientifique.

En réalité, ce dispositif n'a jamais fonctionné, y compris dans le cas d'une crise gravissime comme celle de l'ESB : il est impossible de mobiliser en temps utile tous les acteurs responsables de ces trois fonctions.

L'expérience a prouvé depuis que dans une situation de crise, la qualité de la réaction dépend de sa rapidité et donc du travail de préparation et de veille collective ; bien plus que du dispositif de décision.

Ainsi dans le cas de la crise de l'ESB, l'interprofession disposait des données de l'OMS. Elle les a diffusées aux entreprises et a décidé que la seule attitude opportune, afin de ne pas entacher le lait du risque potentiel de contamination (les premiers résultats scientifiques allaient dans ce sens), était celle du silence.

Parler d'une seule voix s'est révélé être une force de la filière qui a ainsi montré sa solidarité, sa conscience de son intérêt collectif.

L'efficacité de cette démarche repose donc sur la rigueur du travail de veille et de préparation.

Pour cela, la filière lait s'est dotée de moyens importants. Dix personnes y travaillent en permanence sur les questions de santé humaine, animale et de qualité de l'environnement, sur des éléments d'analyse sociologique et sur la communication. L'interprofession dispose ainsi d'un noyau d'expertise interne permanent

qui est indéniablement une force : il permet une mobilisation interne immédiate.

Ce travail de veille interne se double d'un travail en réseau avec les entreprises. Ces experts se réunissent tous les deux mois pour échanger leurs travaux de veille, leurs inquiétudes, les questions posées aux services consommateurs... Ce dispositif permet à l'interprofession d'anticiper les crises en percevant leurs signaux précurseurs.

Si les crises microbiologiques, comme celles survenues cet hiver sont imprévisibles, d'autres, comme celles de la dioxine le sont.

La première crise liée à des concentrations de dioxine dans du lait de vaches qui vivaient à proximité d'incinérateurs a été orchestrée par le Centre national d'informations indépendantes sur les déchets. Cette officine d'essence écologiste s'oppose aux incinérateurs. Conformément à son attitude générale, l'interprofession laitière a rassemblé des données scientifiques pour apporter des réponses étayées à cette prise en otage.

Puis s'est posé le problème de la contamination excessive du lait des vaches de 14 exploitations autour de l'incinérateur d'Halluin dans le Nord. L'interprofession a fait appel à des travaux hollandais et allemands pour analyser la situation de ces 14 exploitants. Puis elle a engagé des expérimentations visant à connaître la dynamique d'élimination de la dioxine par ces vaches lorsqu'on leur fournissait de la nourriture non contaminée. Elle a menée, avec la DGAL, une enquête statistique sur la dioxine en France, sur la base de prélèvements de 150 échantillons de laits et de 120 de beurres et fromages. Des données statistiques fiables ont ainsi pu être rassemblées.

Quand la crise de la dioxine belge a éclaté, 150 exploitations agricoles françaises ont été séquestrées. L'interprofession laitière a pu, sur la base de ces données, dénoncer le caractère abusif de ces séquestrations. La suite des événements lui a donné raison.

L'interprofession laitière, secteur important de l'économie française, s'est donc dotée d'outils et de dispositifs collectifs lui permettant de faire face dans de bonnes conditions aux situations de crises alimentaires.

Ce système a fait ses preuves et est aujourd'hui considéré comme indispensable par les acteurs de la filière, y compris les entreprises, qui, par nature, n'étaient pas prêtes à déléguer une fonction aussi stratégique, même si le dispositif leur laisse la capacité, le cas échéant, de gérer directement ces situations.

Les risques liés à la résistance des bactéries aux antibiotiques

D'après un entretien avec Antoine Andreumont, Professeur de bactériologie à l'Hôpital Bichat – Claude Bernard

De la découverte des antibiotiques à leur incroyable développement en médecine humaine et en élevage, en agriculture, puis à l'apparition progressive de l'inefficacité thérapeutique de ces médicaments "miracles" : l'histoire des antibiotiques est une des plus marquantes de la médecine. Mais elle est aujourd'hui au milieu du gué. L'enthousiasme maladroit des Hommes dans leur lutte contre la maladie, la souffrance, et pour un monde meilleur, leur incroyable capacité de croire à leur puissance universelle, ici si vaine, de transformer durablement leur environnement sont mis en cause. Nous touchons là aux bases mêmes de la vie et aux rapports entre les êtres vivants.

Un problème majeur de santé publique

L'utilisation des antibiotiques a comme corollaire quasiment inéluctable l'augmentation des résistances bactériennes. Elles aboutissent à ce que tel ou tel antibiotique ne soit plus actif contre telle ou telle bactérie. Cette situation résulte de l'un des principes fondamentaux de la biologie, connu depuis Darwin, et correspondant à l'évolution des espèces vivantes en présence de conditions environnementales nouvelles. L'efficacité des antibiotiques s'est révélée telle que leur consommation s'est accrue dans des proportions gigantesques imposant au monde bactérien de réagir à une sorte de cataclysme environnemental dont on a pu penser qu'il balayerait toute forme de vie microbienne. Il n'en a rien été. La plasticité de leur génome a permis aux bactéries de s'adapter et de survivre en devenant résistantes aux antibiotiques.

Bien que l'augmentation de ce phénomène ait été très importante au cours des 20 dernières années, elle est passée relativement inaperçue du grand public et même d'une large fraction du corps médical pour au moins deux raisons.

D'une part, cette augmentation des résistances touchait des espèces microbiennes responsables d'un petit nombre d'infections, qui survenaient essentiellement chez les malades déjà hospitalisés pour un autre motif. Et, les espèces bactériennes responsables des infections les plus souvent observées hors de l'hôpital restaient largement sensibles aux antibiotiques courants.

D'autre part, l'industrie pharmaceutique a brillamment développé entre 1950 et 1990 de nombreux antibiotiques nouveaux. En outre, chaque molécule qui existait déjà a fait l'objet d'améliorations importantes de telle façon qu'il s'en est suivi une augmentation constante de leur activité, de leur tolérance et de leurs performances pharmaceutiques. Beaucoup pensaient que cette progression perdurerait. Toutefois, les choses ont radicalement changé depuis quelques années.

A l'hôpital, les bactéries multirésistantes sont isolées plus fréquemment qu'auparavant. Bien entendu, ce sont les malades atteints par ailleurs des maladies les plus graves qui ont le plus de risque d'être infectés car leurs défenses immunitaires personnelles sont diminuées. De telles infections sont appelées infections nosocomiales.

En 1993, on estimait aux Etats-Unis que la survenue d'une infection nosocomiale augmentait la durée d'hospitalisation en moyenne de 4 jours. Ces infections contribuaient à la survenue de 58 000 décès par an, dont 19 000 pourraient leur être directement attribués.

En France, une enquête nationale de prévalence réalisée en 1996 sur plus de 75% des lits d'hospitalisation publique ou assimilée a estimé qu'au jour de l'enquête, 6,7% des patients hospitalisés avaient acquis une ou des infections nosocomiales dans l'établissement enquêté.

Les autorités sanitaires françaises ont réagi avec vigueur à cette situation nouvelle par la mise en place de réglementations qui ont abouti à ce que chaque établissement de soins dispose maintenant de moyens spécifiques de lutte contre les infections nosocomiales. Ce gros effort en personnel et en moyens financiers commence à porter ses fruits et l'évolution de ces infections s'est stabilisée ; une décroissance semble même être amorcée. Mais, il faut probablement amplifier cet effort afin d'atteindre au plus vite un niveau de contrôle en rapport avec le degré de sophistication et la qualité de notre système de soins.

En dehors de l'hôpital, les bactéries multirésistantes constituent également un problème important de santé publique et de soins. Certaines sont en effet responsables d'infections courantes, notamment pédiatriques.

Des conditions aggravantes

L'organisation actuelle de la vie familiale favorise la dissémination des bactéries multirésistantes. Le regroupement des enfants dans les crèches ou à l'école est à l'origine d'un taux de transmission élevé de ces souches, ce qui peut amener à leur dissémination rapide et à la

survenue d'épidémies de plus en plus importantes.

L'augmentation des échanges internationaux, des voyages permet aux bactéries résistantes de passer les frontières, limitant ainsi les effets des politiques de "bon usage des antibiotiques" menées par certains pays.

L'utilisation d'antibiotiques dans les élevages est excessive. Elles sont utilisées pour des raisons thérapeutiques ou prophylactiques, mais également, à doses faibles, comme promoteurs de croissance pour la plupart des espèces élevées de façon industrielle.

Aujourd'hui, 10 000 tonnes d'antibiotiques environ sont utilisées chaque année en Europe, à peu près pour moitié en médecine humaine et pour moitié en usage animal !

Or quels que soient la voie et le mode d'administration, une part importante des antibiotiques va parvenir au contact des bactéries qui composent les écosystèmes intestinaux. Cela peut avoir deux types de conséquences souvent combinées.

Tout d'abord, les antibiotiques peuvent sélectionner les bactéries les plus résistantes au sein des espèces de bactéries qui composent la flore intestinale. Elles peuvent ensuite altérer les effets de barrière aboutissant à ce que se multiplient des bactéries exogènes et notamment des espèces résistantes. On aboutit à ce que des bactéries résistantes soient présentes en grand nombre au sein de la flore intestinale, ce qui veut dire que leur dissémination sera très importante lors de l'élimination des matières fécales. En outre, lorsque les bactéries résistantes sont plus nombreuses, elles ont plus d'occasions de transférer leurs gènes de résistances à des bactéries d'autres espèces.

Ces effets des antibiotiques sur la flore se produisent même lorsque les antibiotiques sont administrés à faible dose comme c'est le cas des promoteurs de croissance. Ainsi, la prévalence de la résistance d'*Escherichia coli* aux antibiotiques est plus importante dans les fèces des porcs élevés aux Pays-Bas où les antibiotiques sont largement utilisés comme promoteurs de croissance qu'en Suède où ils ne le sont pas.

D'autre part, le transfert des bactéries résistantes des animaux aux hommes est bien démontré. Le portage sain de salmonelle est courant chez les animaux d'élevage intensif ce qui amène à la contamination des carcasses, de la viande et des produits dérivés. C'est à partir de ces contaminations que des épisodes d'intoxication alimentaire ou d'infections plus graves peuvent survenir chez l'homme. Dans les cas graves, le recours aux antibiotiques s'impose et le traitement sera d'autant plus complexe et coûteux que la souche sera plus résistante.

Mauvaise utilisation humaine. Dans de nombreux pays, les antibiotiques sont en vente libre. L'automédication règne. Les doses prises sont souvent trop faibles pour réellement soigner, mais suffisantes pour que certaines bactéries résistantes soient sélectionnées. Ainsi, la fréquence de portage des bactéries résistantes varie d'un pays à l'autre. Les enfants vivant à Boston ont moins souvent de bactéries résistantes dans leur flore intestinale

que les enfants vivant à Caracas ou à Qinqin en Chine : une mauvaise maîtrise de la prescription des antibiotiques et une hygiène médiocre favoriseraient la transmission des bactéries résistantes.

En outre, le risque qu'une personne soit colonisée par des bactéries résistantes, même si elle ne consomme pas d'antibiotique, augmente quand cette personne vit dans une communauté où les antibiotiques sont abondamment prescrits. La transmission aurait lieu par voie orale, par l'eau ou par des aliments contaminés.

Une situation très préoccupante

L'innovation thérapeutique de l'industrie pharmaceutique marque le pas dans le domaine des antibiotiques. De nouvelles recherches ont été mises en œuvre, fondées notamment sur l'identification, grâce au génie génétique, de nouvelles cibles moléculaires et au séquençage extensif des chromosomes bactériens. Mais il est généralement estimé que le nombre de nouvelles familles d'antibiotiques qui pourront être découvertes n'excèdera pas celui que nous connaissons déjà.

On peut donc imaginer que si nos pratiques de production et d'utilisation de ces nouveaux antibiotiques sont les mêmes que celles que nous employons actuellement, les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'évolution de la résistance bactérienne vis-à-vis de ces nouveaux antibiotiques pourrait aboutir à un épuisement progressif de leur efficacité au même rythme que s'est épuisée celle des médicaments que nous avons utilisés jusqu'à maintenant. En suivant une telle logique, les plus pessimistes suggèrent que nous pourrions en avoir terminé avec l'ensemble des ressources antibiotiques possibles vers le milieu du siècle prochain.

Dans ce scénario un peu catastrophe, mais scientifiquement et écologiquement fondé, la maîtrise par l'Homme des infections bactériennes par les antibiotiques n'aurait été qu'un bref intermède, sans lendemain possible.

Peut-il en être autrement ?

Très certainement, à la condition que nous réalisions rapidement que, pour toutes ces raisons, il est de première importance de préserver ce qui peut l'être encore dans l'activité des antibiotiques qui sont aujourd'hui à notre disposition.

Des changements assez drastiques (limitations...) dans nos pratiques vont devoir être mis en œuvre et ils seront parfois difficiles, voire douloureux.

Rien ne pourra probablement se faire sans que les professionnels médicaux et vétérinaires, le public, les malades et leurs familles, les éleveurs et les agriculteurs, ne soient convaincus de l'urgence et de la gravité que représente la situation actuelle.

Réduire notre consommation d'antibiotiques, c'est vraiment l'affaire de tous.

La subsidiarité, base de la démocratie

Raymond Lacombe, Président de Sol et Civilisation

Nos démocraties représentatives traversent une mauvaise passe. Leur pouvoir de décision est érodé par la mondialisation de la finance et de l'économie. L'idéologie néolibérale dominante les considère comme des systèmes lourds et dépassés, incapables de s'adapter aux nécessités de l'instant et aux virtualités du futur.

Dans le même temps, les grands médias, sensés éclairer les choix des citoyens, mais avides de toujours plus d'audience, ont une fâcheuse tendance à diffuser une information schématique, sinon simpliste qui reflète de moins en moins la complexité de nos sociétés modernes. Et la plupart des hommes publics se prêtent volontiers à leurs exigences.

A cela s'ajoute, dans notre pays, une trop vieille tradition centralisatrice qui imprègne non seulement les rouages de l'Etat mais aussi ceux de maintes organisations privées et même d'entreprises. Elle conduit à prendre des décisions "d'en haut", en négligeant les savoir-faire, le dynamisme, la capacité d'entreprendre et d'exercer des responsabilités de ceux "d'en bas".

Comment, dès lors, s'étonner que bon nombre de nos concitoyens se désintéressent du vivre ensemble, de la démocratie et jouent la carte du tout individuel, du repli sur soi ? D'autres, au contraire, pratiquent la fuite en avant dans des constructions utopiques. Les uns et les autres n'hésitent pas, d'ailleurs, à se révolter collectivement lorsque les gouvernements proposent des réformes jugées majoritairement souhaitables mais qui écornent leurs intérêts immédiats ; sans pour autant proposer des solutions alternatives bénéfiques à l'ensemble de la société.

On peut cependant, percevoir des signes montrant que les femmes et les hommes d'aujourd'hui ne se désintéressent pas tous de ce qui se passe dans nos sociétés. Ainsi l'intervention des organisations non gouvernementales au sommet de l'OMC à Seattle, et cela malgré leurs dissonances. Ou encore le refus massif des consommateurs européens de se voir imposer par des firmes multinationales, sans informations sûres et accessibles, des produits alimentaires contenant des organismes génétiquement modifiés.

Cependant, ces fronts du refus, même puissants et organisés, ne peuvent, à eux seuls, suffire à inverser le fonctionnement de nos sociétés. Il faut pour cela réhabiliter et rénover le politique en s'appuyant sur le principe remis à l'ordre du jour par Jacques Delors lorsqu'il était président de la Commission européenne, celui de la subsidiarité.

Subsidiarité, le mot peut paraître pédant. Il signifie, tout simplement, qu'une décision doit toujours être prise et assumée à partir du niveau le plus proche des acteurs concernés, en ne déléguant au niveau supérieur que ce que le précédent ne peut assumer seul ou de façon optimale. Tout en recherchant, bien évidemment une cohérence d'ensemble, par la discussion et par le débat.

Cela paraît de bon sens. L'expérience prouve, hélas, que cette façon de faire, n'est pas si souvent pratiquée.

Or, nous disposons, à Sol et Civilisation, de maints exemples concrets qui démontrent que l'application du principe de subsidiarité, qui s'appuie sur le respect de la responsabilité de chacun à son niveau, est non seulement possible, mais, de plus, efficace. Je ne retiendrai que trois domaines dans lesquels j'estime que l'application du principe de subsidiarité est nécessaire : le développement, local, le fonctionnement de l'Union européenne et le développement économique dans les pays du tiers-monde.

Je suis convaincu qu'il n'y aura pas de développement local sans subsidiarité. En matière de gestion des territoires, les lois Chevènement et Voynet ont pour principal effet de renforcer, selon un mouvement descendant, les niveaux de décision intermédiaires que sont le Pays et la Communauté d'agglomération. Mais comment pourront-ils fonctionner si, à la base, les territoires ruraux et urbains n'ont pas leurs propres organisations et ne sont pas à même de contracter entre eux ? Pour cela la commune et la coopération intercommunale doivent avoir un rôle essentiel.

La commune rurale, le quartier sont les premiers lieux où s'exerce la démocratie : là où les gens se connaissent, où ils se reconnaissent comme différents et complémentaires, où l'auto-contrôle est quotidien, même si cela ne va pas sans heurts. Cependant, le

maire d'une petite commune rurale aveyronnaise que je suis, sait bien qu'à ce niveau, il est impossible de disposer et de gérer des services et des équipements collectifs conséquents. Cette gestion doit faire l'objet d'une coopération avec les autres communes du canton dans le respect des entités de base.

Le canton lui-même ne peut seul porter et réaliser un projet de développement économique. Cette mission doit être confiée à un autre niveau, le Pays par exemple, organisant la coopération de plusieurs cantons. Le Pays lui-même n'a pas les moyens de promouvoir l'accueil des entreprises. C'est au département de le faire. Enfin, c'est à la région que revient la mission d'harmoniser son développement économique au mieux de l'intérêt des départements qui la composent.

Avec une telle construction, partant de la base, du terrain, l'Etat retrouve sa mission de cadrage et de garant de la solidarité des Régions.

Je suis aussi certain qu'il n'y aura pas de poursuite de la construction européenne sans subsidiarité

Certes, le Traité de Maastricht évoque ce principe mais il reste à mettre en pratique. En effet, comment croire que de Bruxelles ou de Strasbourg, élus européens et fonctionnaires, même compétents, même animés des meilleures intentions, peuvent régler correctement tous les aspects de la vie de 380 millions de personnes vivant dans 15 pays différents ? C'est impossible et ce le sera encore plus demain avec l'élargissement de l'Union européenne.

Distribuer, depuis Bruxelles ou Strasbourg, des compétences aux Régions, aux Pays, aux communes, répartir aux uns et aux autres ce que la Commission n'est pas en mesure de gérer ne changerait pas grand chose. L'Europe ne peut pas être un territoire de gestion. L'Europe doit être le territoire d'un projet, d'un projet collectif et partagé. C'est de cela dont ont besoin les Européens.

Nous devons donc concevoir la construction européenne en partant de leurs lieux de vie : les communes rurales et les quartiers urbains.

Enfin, il me paraît impossible de tendre vers un développement mondial cohérent et équilibré sans subsidiarité, sans prise en compte des diverses cultures et des différents degrés d'évolution des continents.

Dans les pays les plus pauvres, le développement global passe d'abord par la capacité de chacun à nourrir sa population. Pour des raisons multiples, mais notamment de sécurité, de dignité, d'équilibre social, il importe que chaque pays puisse développer son agriculture pour y parvenir dans une proportion

significative. Or les énormes différences de productivités entre les agricultures du monde rendent cet objectif irréalisable dans un contexte de libre-échange incontrôlé où l'alignement des prix sur le moins-disant mondial, les tire toujours plus à la baisse et provoque la ruine de millions d'agriculteurs qui ne disposent pas des conditions nécessaires à une adaptation progressive.

Si on veut que les paysans du monde produisent plus, il faut qu'ils aient accès à un marché qui leur assure débouché et rémunération suffisants.

Le respect de la subsidiarité par la communauté internationale devrait permettre aux pays en développement ayant des niveaux de productivités comparables et peu élevés, de créer des marchés communs. A l'intérieur de ces zones, il est indispensable que de véritables politiques agricoles permettent par des mesures déjà éprouvées, de gérer simultanément l'accroissement de la productivité agricole et la réduction inéluctable mais maîtrisée de la population agricole. De telles politiques auront pour effet de ralentir l'exode rural massif et l'urbanisation anarchique et galopante qui sévissent, avec les conséquences que l'on sait dans les pays pauvres.

Au cours des 50 dernières années, rares sont les pays qui ont pu assurer le développement de leur économie agricole en pratiquant une politique différente dans ses principes. Au nom de quoi, les autres refuseraient-ils aujourd'hui à ceux qui sont en retard, le droit à la subsidiarité, qu'ils se sont eux-mêmes octroyé ?

Tout cela, je le concède, n'est guère dans l'air du temps. Est-ce utopique ? Pas plus que de croire que le monde pourra continuer à vivre sans conflits majeurs en laissant coexister des hommes qui s'enrichissent toujours plus avec d'autres qui s'appauvrissent chaque jour davantage.

La subsidiarité, on le voit, n'est pas autre chose que le respect des droits des femmes, des hommes, des peuples à disposer d'eux-mêmes, à imaginer et à forger leur propre avenir. Son exercice n'est pas facile : il exige de la volonté et le sens des responsabilités assumées. Il lui faut un cadre politique favorable, de nouveaux modes de fonctionnement de nos sociétés et de nouveaux outils de négociation entre leurs acteurs. Rien de tout cela ne sera facile à obtenir.

Raison de plus pour que tous ceux qui croient encore à un avenir viable, sinon radieux, de l'Humanité, de militer activement dans ce sens ; chacun, là où il est, à son propre niveau, avec ses moyens et ses responsabilités personnelles.

En bref ...

Les 9èmes Assises de Sol et Civilisation auront lieu le 28 septembre 2000 à Paris

La subsidiarité : concilier l'homme et la mondialisation

"Subsidiarité... Derrière ce mot qui peut paraître pédant, que de bon sens !

Il signifie qu'une décision doit toujours être prise et assumée au niveau le plus proche des acteurs concernés, en ne déléguant au niveau supérieur que ce que le précédent ne peut assumer seul ou de façon optimale. Les acteurs des territoires savent bien ce à quoi je fais allusion... La subsidiarité permet de préserver et de développer la responsabilité et l'engagement des hommes dans leur environnement humain et physique.

Or, actuellement, la mondialisation se traduit par la concentration des centres de décision tant économiques, culturels, financiers que politiques. Ce phénomène tend à limiter la capacité d'une majorité d'hommes et de femmes à exercer leurs responsabilités, là où ils agissent ; ce qui est bien sûr contraire à l'intérêt général.

C'est pourquoi lors de nos 9èmes Assises, nous entendons montrer que la subsidiarité peut permettre de concilier l'homme, sa liberté, sa responsabilité, et la mondialisation actuelle."

Raymond Lacombe, Président de Sol et Civilisation

***Témoignages et réflexions : L'Union Européenne, et notamment la France, a décidé d'appliquer le principe de subsidiarité. Qu'en est-il dans la réalité ?**

-Natura 2000 en France : la subsidiarité oubliée - Jean Lassalle, maire, Vice-Président du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, Président de l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn.

-LEADER en Irlande : quand la subsidiarité fonctionne... - Anthony Leddy, agriculteur, Président de la coopérative de développement rural des comtés de Cavan et de Monaghan, soutenue par LEADER.

-L'avis d'Eneko Landaburu, anciennement directeur général chargé des politiques régionales et de la cohésion, aujourd'hui directeur général en charge de l'élargissement de l'Union.

-Nécessité et moyens de susciter et d'accompagner une dynamique sociale. Exemple au Kirghistan - Monika Aring de l'ONG Centre de développement de l'éducation à Boston, Directrice du département Développement de la ressource humaine.

***Table ronde et débats : Le développement des techniques facilite les échanges économiques et d'informations et conduit à la concentration des centres de décision. Comment, dans ces conditions, permettre que les individus puissent, chacun à son niveau, exercer leurs responsabilités ?**

Participants : Monika Aring, Eneko Landaburu, Jean Lassalle, Anthony Leddy.

***Intervention de Jacques Delors**, ancien Président de la Commission européenne, membre du Comité de parrainage de Sol et Civilisation, et **conclusion de Raymond Lacombe**

Pour tout renseignement, contactez-nous au 01.48.05.53.11 ou soletcivilisation@fert.asso.fr

Le colloque « **Communes, coopérations intercommunales, pays : des territoires au service des hommes qui y vivent** ».

a eu lieu le 6 juin 2000 à Saint-Pierre dans le Bas-Rhin

70 acteurs de développement local (élus, associatifs, etc) y ont participé. Leurs débats ont confirmé que là où commune, coopération intercommunale et pays sont construits et fonctionnent au service de ceux qui vivent sur ces territoires et avec eux, ces hommes et ces femmes peuvent donner leur pleine mesure, exercer leurs responsabilités et donc engager des démarches de développement solides.

La Lettre n°17 rendra compte de cette journée de témoignages et des débats.

La lettre de Sol et Civilisation
est tirée à 3 800 exemplaires

Directeur de publication :

Raymond Lacombe

Secrétaire de rédaction :

Carine Lamérand

Maquette :

Annie Borgeaud